

Lyndsay Rajaram, Agente supérieure des contrats
Tél. : 613-773-0933
Courriel : lyndsay.rajaram@agr.gc.ca

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT (PAC) : # 01B68- 13-0219

Le ministère d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) a besoin de mettre en place un contrat avec la Fédération de l'Agriculture de l'Ontario (OFA) pour procéder à la collecte de données et les activités d'analyse sur les champs de maïs de ses membres.

Le but du présent Préavis d'Adjudication de Contrat (PAC) est d'annoncer l'intention du gouvernement d'adjuger un contrat au fournisseur ayant été présélectionné :

Fédération de l'Agriculture de l'Ontario
100 Stone Road West, Suite 206
Guelph, Ontario
N1G 5L3

Par contre, avant d'adjuger ce contrat, le gouvernement aimerait donner la chance aux autres fournisseurs de démontrer qu'ils peuvent satisfaire aux exigences publiées dans le présent préavis, en soumettant un énoncé de capacités d'ici la fin du délai d'affichage de 15 jours civils.

Si d'autres fournisseurs potentiels soumettent un énoncé qui satisfait aux exigences mentionnées dans le présent PAC d'ici la fin du délai d'affichage de 15 jours civils, le gouvernement engagera un processus complet d'adjudication, soit par le biais du service d'appels d'offres en ligne, soit par des moyens traditionnels, afin d'octroyer le contrat.

Si aucun autre fournisseur ne soumet, pendant ou avant la date de clôture, un énoncé de capacités qui répond aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera attribué au fournisseur sélectionné au préalable, ainsi qu'il est précité.

CONTEXTE

La Direction des Sciences et de la Technologie (STB) d'AAC a récemment reçu des fonds pour entreprendre un projet visant à examiner la viabilité d'enlever les tiges de maïs dans les champs des producteurs de maïs dans le sud-ouest de l'Ontario pour une utilisation comme matière première pour produire des biocarburants renouvelables et de produits biochimiques. En règle générale, les tiges de maïs sont laissées sur les champs comme une couverture contre l'érosion des sols.

Le travail proposé permettra d'accroître la compréhension du STB sur la durabilité et la viabilité de la récolte des tiges de maïs dans les champs des agriculteurs pour le développement des chaînes de valeur pour les biocarburants et biochimiques en Ontario et au Québec. En particulier, ce projet permettra de déterminer le coût de livraison par tonne de tige de maïs, et les changements potentiels du carbone dans le sol et dans plusieurs autres indicateurs de durabilité liés à l'enlèvement des tiges de maïs dans les champs de maïs. Cette information est importante pour les agriculteurs qui ont besoin de comprendre les impacts économiques et environnementaux de l'enlèvement des tiges de maïs de leurs champs. L'utilisation des tiges de maïs comme matière première dans la production de biocarburants et de produits biochimiques représente une nouvelle opportunité pour le secteur agricole pour se diversifier et pour accroître les revenus à partir d'une culture existante.

BESOINS ACTUELS

Le fournisseur effectuera la collecte et l'analyse des données directement dans les champs des agriculteurs qui représentent une méthode unique de collecte de données en temps réel comparativement à la méthode traditionnelle de mener des recherches sur de petites parcelles de recherche aux stations de recherche d'AAC.

ÉLÉMENTS LIVRABLES:

Le fournisseur effectuera les activités suivantes et fournira les données et d'autres résultats à STB:

- L'échantillonnage des sols au printemps
- Essais de nouveaux équipements de récolte et l'impact sur les paramètres de qualité des sols
- Collecte d'information sur les pratiques de production de maïs et les données sur la durabilité
- Analyse économique

STB analysera les échantillons du sol et déterminera les paramètres de la durabilité.

PÉRIODE DU CONTRAT

L'offre à commandes sera valide à partir de la date d'attribution au 31 mars 2015.

QUALIFICATIONS ET JUSTIFICATION

Pour répondre aux exigences du présent contrat, la personne ou l'entreprise doit être en mesure d'avoir un accès facile et non encombré à:

- un grand nombre de champs de maïs à l'échelle commerciale pour laquelle la collecte de données se produira;
- les agriculteurs de ces champs de maïs à l'échelle commerciale; et
- la production agricole des agriculteurs et des dossiers de gestion.

La Fédération de l'Agriculture de l'Ontario (OFA) est la plus grande organisation agricole bénévole du Canada, représentant plus de 37 000 exploitations agricoles à travers de l'Ontario.

Dans ses efforts pour travailler vers un avenir durable et rentable pour ses membres, l'OFA a 20 agents de terrain formés en 15 zones géographiques, 31 membres organisationnels et sociétés affiliées, et accès à un personnel de recherche qualifié dans plusieurs domaines, notamment :

- L'analyse de l'empreinte carbone de la biomasse
- Développement de l'analyse de rentabilisation pour la conversion des tiges de maïs aux produits biochimiques
- Évaluation des superficies cultivées de foin et des pâturages pour la production de biomasse
- Les alternatives du marché de l'énergie pour la biomasse cultivé commercialement
- La disponibilité des résidus de récolte pour la biotransformation
- Attributs de la durabilité environnementale de l'utilisation de la biomasse

Grâce aux membres organisationnels et sociétés affiliées, l'OFA gagnera un accès facile et sans entraves à un grand nombre de champs de maïs nécessaires, qui mènera bien à la collecte de données et l'analyse initiale associée au projet. L'expertise de son personnel dans le domaine des chaînes d'approvisionnement des tiges de maïs, d'analyses économiques et de durabilité environnementale aidera à la collection de données, l'analyse pertinente et la gestion du projet.

ESTIMATION des COÛTS

Le contrat résultant sera évalué à 120,000.00 \$ CAD, taxes applicables en sus.

NOM ET ADRESSE DU FOURNISSEUR

Fédération de l'agriculture de l'Ontario (OFA)
100 Stone Road West, Suite 206
Guelph, Ontario
N1G 5L3

AUTORITÉ CONTRACTANTE

Lyndsay Rajaram, Agente supérieure des contrats
Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
Centre de gestion intégrée du matériel (CGIM)
Section de la passation des contrats et services professionnels
1285, chemin Baseline, bureau T3-5-352
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Tél. : 613-773-0933
Courriel : lyndsay.rajaram@agr.gc.ca

DROITS DES FOURNISSEURS DE SOUMETTRE UN ÉNONCÉ DE CAPACITÉS

Les fournisseurs qui se considèrent comme pleinement qualifiés et prêts à fournir les services et les biens décrits dans le présent document peuvent envoyer un énoncé écrit de leurs capacités à l'adresse ci-dessous.

L'énoncé des capacités doit être expédié à l'autorité contractante et reçu au plus tard à la date de clôture du 27 novembre 2013. Il doit être envoyé à l'adresse suivante :

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
Centre de gestion intégrée du matériel (CGIM)
Section de la passation des contrats et services professionnels
1285, chemin Baseline, bureau T3-5-352
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
À l'attention de Lyndsay Rajaram, Agente supérieure des contrats

Numéro de l'appel d'offres : PAC: 01B68-13-0219

L'énoncé de capacités doit démontrer clairement que le fournisseur répond aux exigences précitées.

L'autorité contractante doit recevoir l'énoncé de capacités au plus tard à la date et heure de clôture. Les énoncés de capacités reçus au plus tard à la date de clôture seront pris en considération dans le seul but de déterminer s'il y a lieu de procéder à un appel d'offres plus poussé. L'information fournie sera utilisée par l'État aux seules fins d'évaluation technique pour déterminer si un autre appel d'offres est nécessaire.

Les fournisseurs qui auront présenté un énoncé de capacités seront avisés par écrit de la décision prise par AAC d'adjuger un contrat sans appel d'offres supplémentaire.

Si vous avez des questions concernant le préavis, veuillez-vous adresser à l'agente contractuelle désignée ci-dessus. Le numéro de l'appel d'offres d'AAC, le nom de l'agente contractuelle compétente et la date de clôture du PAC doivent figurer en lettres moulées sur l'enveloppe ou, dans le cas d'une transmission par télécopieur, sur la page couverture.

La Couronne se réserve le droit de négocier tout achat avec les fournisseurs. Les documents peuvent être soumis dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada.